

tateurs canadiens pourraient s'adapter à la nouvelle situation ainsi créée. Les Britanniques ont proposé que l'application du tarif commun sur les produits industriels soit étalée sur une période de trois ans; pour les produits agricoles, cette période serait de six ans.

Suite à nos entretiens, je puis dire que la Grande-Bretagne et la C.E.E. sont disposées à maintenir avec nous un échange constant de vues et d'informations pendant toute la durée des négociations. Elle sont également prêtes à examiner tous les domaines où nos intérêts pourraient coïncider. Nous espérons seulement que nos partenaires européens ne seront pas absorbés dans les détails de leurs propres négociations d'élargissement au point de rendre cet examen improductif.

Cependant, je vous induirais en erreur si je prétendais qu'un accord global des intérêts canadiens soit possible à court terme. Exception faite des ajustements justifiés par l'intérêt commun, nous devons assumer que l'élargissement de la C.E.E. aura comme résultat de soumettre nos exportations vers la Grange-Bretagne à un tarif extérieur commun et à une politique agricole commune.

L'avenir des exportations canadiennes serait singulièrement amélioré si, durant les négociations d'élargissement ou avant la fin de la période de transition, les pays exportateurs du monde entamaient des négociations pour réduire les restrictions douanières et non douanières aux échanges internationaux. Cette initiative pourrait atténuer les effets négatifs de l'élargissement de la C.E.E. et jouer un rôle semblable aux négociations Dillon et Kennedy lesquelles adoucissent l'impact subi par les pays tiers à la suite de la création de la C.E.E.

A l'heure actuelle cependant, tous les efforts européens se concentrent sur la formation de l'Europe de demain. Les responsables de la C.E.E. ont mis l'accent sur le fait que l'élargissement du Marché commun n'est pas leur seul objectif. Ils attachent autant d'importance à l'approfondissement de la Communauté, c'est-à-dire le passage d'une simple union douanière à une union économique et monétaire. Nous avons pris la liberté de leur suggérer qu'une mondialisation, c'est-à-dire une adaptation des résultats de l'élargissement aux besoins du commerce mondial, était tout aussi souhaitable.

Points de vues européens

A Bruxelles et à Londres on semblait penser que les Canadiens exagéraient l'impact de l'élargissement de la C.E.E. sur leur commerce. Mes interlocuteurs déclaraient que les exportations canadiennes allaient bénéficier de la croissance extraordinaire provoquée par l'élargissement de la Communauté et par l'augmentation correspondante de ses importations. Ils ont fait allusion au fait que les importations du Marché commun ont plus que doublé depuis 1958, date de la création de la Communauté. En outre, il a été souligné que le niveau moyen du tarif extérieur commun des produits industriels était inférieur à celui des États-Unis.

Les Britanniques ont essayé de nous convaincre en particulier qu'il y aurait toujours un marché important en Grande-Bretagne pour le blé dur canadien, indispensable pour maintenir l'équilibre des produits de meunerie.

J'ai reçu maintes fois l'assurance que la C.E.E. (et à plus forte raison une C.E.E. élargie) adopterait une politique responsable et tournée vers l'extérieur. «En fait, nous

disait-on, l'Europe ne serait pas confortable repliée sur elle-même».

Nous avons écouté attentivement tous ces propos rassurants. J'ai dit que nous espérons sincèrement que l'avenir allait confirmer les prédictions d'une croissance dynamique de la Communauté élargie. J'ai toutefois indiqué que cela ne nous servirait à rien dans les cas où nous aurions à subir des tarifs douaniers prohibitifs et d'autres barrières commerciales comme par exemple présentement dans le secteur agricole.

Si les Européens ne peuvent se passer de nos produits industriels pour maintenir le dynamisme de leur économie, pourquoi, ai-je demandé, s'imposent-ils des droits douaniers élevés sur ces produits. Si la Communauté élargie continuait à avoir besoin de notre blé, ne faudrait-il pas adapter les règlements pertinents de la Politique agricole commune pour faciliter ce commerce?

J'ai accueilli avec satisfaction l'idée que la Communauté élargie serait tournée vers l'extérieur mais j'ai exprimé l'espoir que cette attitude se refléterait dans le progrès des activités du GATT et des initiatives futures de libéralisation des échanges.

Stratégie canadienne

Quelle sera l'attitude canadienne envers l'élargissement au cours des mois et des années à venir? Des considérations comme celles que j'ai indiquées seront soumises à nos interlocuteurs européens tout au long des négociations. Nous allons continuer à rechercher des points d'intérêt commun. Nous exhorterons les responsables de la C.E.E. et les pays voulant y adhérer à ne pas oublier les intérêts des pays tiers et l'avenir du commerce mondial lorsqu'il s'agira d'évaluer le mérite des solutions envisagées.

Les honorables députés savent que M. Sharp est présentement en Europe et y discute des répercussions de l'élargissement de la C.E.E. sur l'ensemble des relations entre le Canada et l'Europe.

Nous poursuivrons nos consultations avec les membres actuels et futurs de la C.E.E. Dans ces consultations, nous insisterons auprès d'eux sur le genre de relations qui devraient exister entre une Communauté élargie et le Canada ou d'autres partenaires commerciaux.

Au fur et à mesure du déroulement des négociations, nous évaluerons la façon la plus efficace de faire valoir nos droits et obligations contractuels. Nous examinerons également les conséquences de l'élargissement de la C.E.E. sur l'accès préférentiel des produits anglais sur le marché canadien. Entre-temps, nous userons de notre influence au GATT pour intensifier les efforts de libéralisation des échanges et surtout pour préconiser une grande négociation multilatérale devant avoir lieu avant que les résultats de l'élargissement ne soient mis en vigueur. Nous insisterons auprès des États-Unis pour qu'ils assument, de concert avec la C.E.E. et les autres pays industrialisés, le leadership indispensable à la réussite de ces efforts. Nous avons eu l'occasion de discuter de ces problèmes avec les membres du gouvernement américain au cours de la réunion du comité conjoint Canada-États-Unis sur le commerce et les affaires économiques qui s'est tenue à Ottawa les 23 et 24 novembre.

Une chose est certaine: le Canada ne peut abandonner aux autres la défense de ses intérêts. Notre pays est un